

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LE QUÉBEC—LA CRÉATION D'EMPLOIS—DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE

L'honorable Martial Asselin: Ma question s'adresse au leader du gouvernement. Lundi dernier, une rencontre s'est déroulée entre des ministres du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec afin de discuter une proposition de ce dernier pour affecter une somme de 300 millions de dollars afin de sauver la petite et la moyenne entreprise. Cette demande du gouvernement du Québec n'était pas trop exigeante, étant donné que le taux de chômage au Québec affecte près de 14 p. 100 de la force ouvrière. A cet effet, il faut que le gouvernement du Québec injecte des montants considérables pour remettre en marche la petite et la moyenne entreprise. Mais la déclaration du ministre Lalonde était à l'effet qu'à l'avenir, le gouvernement fédéral dépensera son argent et les provinces dépenseront le leur. Le leader du gouvernement pourrait-il nous dire la raison fondamentale du refus du gouvernement fédéral d'accepter la proposition du gouvernement du Québec, pour créer ce fonds de 300 millions de dollars visant à aider la petite et la moyenne entreprise? Est-ce que le leader du gouvernement pourrait nous dire si ce refus est catégorique? Est-ce que le leader du gouvernement pourrait nous dire si les propos du ministre signifient que l'on s'était tout simplement entendu sur une méthode de consultation plutôt que de verser des fonds? Est-ce que c'est le signe du début de la fin du fédéralisme coopératif annoncé la semaine dernière par le premier ministre Trudeau?

[Traduction]

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, hier après-midi, répondant à une question qu'on lui avait posée à l'autre endroit, l'honorable Charles Lapointe a dit ceci:

Nous n'avons pas refusé de collaborer avec le Québec. . . . Nous avons indiqué à nos homologues québécois qu'il y avait une proposition ferme sur la table de la part de notre ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour créer dans les jours qui viennent des emplois au Québec. Alors les ministres du Québec ont préféré jouer à la politique en sortant de cette conférence-là pour dire qu'on ne voulait rien faire pour la petite entreprise québécoise, alors que nos programmes à l'heure actuelle nous permettent d'aider plus de 7,000 entreprises québécoises. . . . Nous avons demandé à harmoniser nos programmes avec ceux du Québec pour que les entrepreneurs québécois, les hommes et les femmes d'affaires du Québec puissent utiliser nos programmes avec une plus grande célérité et également en un volume plus grand pour que l'argent du gouvernement du Canada puisse entrer encore plus avant dans l'économie québécoise.

Notre collègue, le sénateur Olson, voudra peut-être ajouter à la réponse de l'honorable M. Lapointe ou encore apporter d'autres précisions.

En ce qui concerne la notion générale du fédéralisme coopératif, le gouvernement du Canada collabore d'une façon très concrète avec chaque province, chaque district et chaque région du Canada.

[Le sénateur Perrault.]

Le premier ministre a pris la peine d'expliquer qu'en dépit d'une aide fédérale généreuse apportée à certaines provinces, on cherche quand même à dénigrer l'aide fédérale en tentant de dissimuler aux habitants de la province la nature et la portée de la contribution du gouvernement central. Cette époque est révolue, mais la générosité du gouvernement fédéral à l'égard des provinces ne changera pas.

Par exemple, le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan reproche au gouvernement du Canada de remettre en question le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Si le sénateur Argue a d'autres observations à faire, je lui céderai la parole.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Ne faites pas cela.

Le sénateur Perrault: Cette année, le gouvernement fédéral consacra plus de 600 millions de dollars pour aider les céréaliers de la Saskatchewan pendant que le gouvernement néo-démocrate, lui, se contente d'un appui plutôt moral aux agriculteurs. J'aimerais connaître l'opinion du sénateur Argue à ce sujet.

L'honorable G. I. Smith: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Comment l'honorable leader du gouvernement peut-il justifier sa bien longue et véhémence réponse eu égard au Règlement qui exige une brève réponse aux questions?

• (1440)

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, on m'a demandé quelque chose au sujet de l'importante question du fédéralisme coopératif. L'honorable sénateur Asselin m'a demandé ce que j'en pensais et je trouve plutôt étrange que ce ne soit pas lui qui ait trouvé à redire à ma réponse, mais plutôt l'honorable sénateur Smith, qui ne s'intéresse pas à cette question.

Le sénateur Smith: Cette question m'intéresse beaucoup. Le leader du gouvernement a peut-être assez de mémoire pour se rappeler que l'un des honorables sénateurs d'en face et moi-même avons entamé une discussion au sujet de ce rappel au Règlement il y a à peine quelques minutes. Le leader du gouvernement profite de la première occasion qui lui est donnée d'indiquer qu'il est d'accord à propos de ce rappel au Règlement pour abuser encore une fois du Règlement.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, si j'ai blessé le très susceptible sénateur Smith, je m'en excuse.

Je puis garantir aux honorables sénateurs que la question des relations fédérales-provinciales est importante, peut-être même assez importante pour que nous ayons un débat à ce sujet.

Je n'ai cité qu'un cas mettant en cause la Saskatchewan où le gouvernement fédéral a été critiqué injustement par un gouvernement provincial qui sait pourtant qu'il a tort.

Le sénateur Smith: Honorables sénateurs, je tiens à signaler que ce n'est pas moi qui suis blessé par le geste et le comportement du leader du gouvernement; il a blessé tout le Sénat et violé en même temps le Règlement du Sénat et l'ensemble des règles parlementaires et il a en même temps blessé les honorables sénateurs d'en face qui tiennent tout autant que moi à respecter les règles du Sénat.

[Français]

Le sénateur Asselin: J'ai une question supplémentaire pour le leader du gouvernement afin d'obtenir de plus amples